

## Discours de Dominique Voynet à Lucenay-les-Aix

Dominique Voynet dénonce avec inquiétude le projet d'ouverture d'une mine de charbon à ciel ouvert ainsi que d'une centrale thermique de 1000 mégawatts sur les communes de Cossaye et de Lucenay-lès-Aix dans la Nièvre.

Alors que la France s'est engagée dans une voie de réduction des émissions de gaz à effet de serre prévue par la ratification du Protocole de Kyoto et a affiché son attachement à la préservation de l'environnement en adoptant la Charte de l'Environnement, le projet de retour au charbon est incohérent et incompréhensible.

Les conséquences environnementales, en terme de rejet de poussières et de gaz à effet de serre (d'une tonne de charbon émane 3,7 tonnes de GES), consécutives à l'exploitation de la mine à ciel ouvert et au transport lié à cette activité sont désastreuses, d'autant plus que l'importance des émissions de CO<sup>2</sup> et de méthane (CH<sub>4</sub>) produites par la combustion du charbon a des effets graves aussi bien sur la santé de la population que sur l'avenir de l'activité agricole de cette région.

Dominique Voynet met en garde les élus de la Nièvre contre la facilité à laquelle ils pourraient céder en invoquant les créations d'emplois liées à ce projet. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut avoir le courage de dire « non » à ce projet écologiquement désastreux. Il y a urgence sur le climat, on ne peut plus faire comme si de rien n'était.

Dominique Voynet soutient et encourage la pugnacité des Verts de la Nièvre, des associations environnementales et des élus locaux qui se battent contre l'ouverture de cette mine de charbon à ciel ouvert et la construction d'une centrale thermique et demande au gouvernement de réorienter sa politique énergétique vers les énergies renouvelables.